



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 57785

Texte de la question

M. François Goulard appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur les réflexions menées dans le cadre du projet d'allocation d'autonomie pour les jeunes. Il semblerait que dans l'état actuel du projet, l'instruction des demandes relèverait de commissions placées sous l'égide des directions départementales de la jeunesse et des sports. Les centres communaux d'action sociale, véritables acteurs locaux de proximité gérant déjà de nombreux dispositifs de soutien aux jeunes en difficulté, auraient aimé être associés à cette expérimentation. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57785

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 907